

5. Démocratie participative et Inclusion sociale : Propositions pour l'action

Le fait de parvenir à comprendre un problème, si profondes et sophistiquées que puissent être les connaissances acquises sur celui-ci, ne suffit pas à produire une contribution qui soit socialement pertinente. Ce qui intéresse réellement le personnel des administrations, politique et technique, et sans doute les citoyen-ne-s, est la ou les éventuelles solutions à ce problème. Malheureusement, les sciences sociales se sont plutôt concentrées sur l'analyse des problèmes et ont fait preuve de beaucoup plus de difficultés à concevoir des alternatives d'action. Pleinement conscients de cette carence, dans cette partie finale du travail, nous tenterons de passer de la théorie aux pratiques institutionnelles.

Nous avons défini l'inclusion comme un problème politique et nous l'avons fait avec un objectif particulièrement ambitieux. En effet, il ne s'agit pas uniquement de soulager les difficultés de ceux « qui ne peuvent pas suivre », mais de surmonter la fracture entre inclus et exclus en visant une société future (idéale) « *where deprivation in all its forms is no longer a viable factor* »¹. Cet objectif aux réminiscences utopiques ne doit pas nous faire perdre de vue une tâche beaucoup plus simple et urgente à la fois: la formulation de principes et de lignes d'action permettant de (ré)orienter les politiques d'inclusion et de leur donner la force suffisante pour qu'elles puissent être les promotrices d'une véritable transformation sociale.

5.1 Les instruments des politiques d'inclusion

La réflexion critique sur les notions d'inclusion a conduit à la formulation de diverses propositions visant à repenser les politiques d'inclusion de manière plus ouverte aux considérations de type social et surtout politique.

Nancy Fraser, par exemple, considère qu'à notre époque, qu'elle nomme l'« époque des politiques identitaires », les politiques d'inclusion sociale requièrent la combinaison de trois éléments essentiels :

1. La redistribution
2. La reconnaissance
3. La participation.

¹ Gill, p. 3.

Sa proposition se fonde sur la correction des inégalités, sur la suppression des mécanismes de discrimination susceptibles de bloquer l'inclusion et sur l'activation de la citoyenneté à travers son implication à la prise de décisions collectives.

À un tout autre niveau, mais assez proche quant aux contenus, nous trouvons le modèle de l'« inclusion active », formulé et diffusé par l'Union européenne. La dureté de la crise et ses conséquences sur le marché du travail ont probablement poussé l'organisation communautaire à abandonner le modèle antérieur, beaucoup plus centré sur le marché du travail. L'inclusion active est aussi basée sur une triade d'instruments, qui sont les suivants :

1. Une aide au revenu suffisante pour éviter l'exclusion sociale.

Elle implique un droit à des ressources suffisantes pour vivre conformément à la dignité humaine, en tenant compte de la disponibilité active de la personne concernée, à l'emploi ou la formation professionnelle.

2. Un accès à des marchés du travail inclusifs.

Il est nécessaire de promouvoir un meilleur accès au marché du travail en favorisant l'aide à l'orientation professionnelle personnalisée et des avantages financiers au profit des demandeurs d'emploi et des employeurs.

3. Un meilleur accès à des services sociaux de qualité.

Il est fait référence à l'accessibilité (financière et territoriale) et à la qualité des services sociaux d'intérêt général (aides aux personnes, activités destinées à la réinsertion dans la société et dans le marché du travail et services de garde d'enfants à des prix abordables).

Dans ce cas, l'activation ne se rapporte pas à la participation politique, mais à la participation au marché du travail. En tout cas, l'importance donnée aux politiques sociales (transferts de revenus et services sociaux) comme instruments d'inclusion, est significative. Il s'agit d'un véritable changement de paradigme dont la continuité est éminemment souhaitable.

5.2 Principes normatifs et opérationnels de la nouvelle politique d'inclusion

Notre proposition naît de la critique à l'égard d'un paradigme de l'inclusion trop axé sur la dimension économique, homogénéisateur et insignifiant du point de vue politique. La confrontation de ces problèmes à une série d'éléments correcteurs avait donné lieu à un paradigme d'inclusion sociale correspondant davantage à la réalité et plus opérationnel du point de vue politique. Cette nouvelle manière de concevoir le phénomène de l'inclusion et d'envisager les politiques d'inclusion est à l'origine d'un ensemble de principes normatifs et opérationnels, que nous présentons dans le tableau suivant.

Tableau 6 : La démocratie participative comme réponse aux problèmes d'inclusion

Problèmes du paradigme d'inclusion	Éléments correcteurs du paradigme	Principes normatifs de l'inclusion	Implications pour la participation dans les politiques d'inclusion	Principes opérationnels de la participation pour l'inclusion
Économicisme	Intégration de toutes les dimensions de la vie	Intégralité	Participation des unités administratives et des agents sociaux des différents cadres sectoriels : économique, éducatif, culturel, etc.	- Gouvernement transversal - Gouvernement multi-niveaux - Gouvernement relationnel - Gouvernement stratégique
Discriminatoire	Reconnaissance de l'égalité dans la diversité	Égalité	Égalisation des conditions réelles de participation de la citoyenneté à un système démocratique de qualité	- Reconnaissance universelle de la pleine citoyenneté - Participation, représentation et délibération égalitaires - Contrôle, suivi et évaluation participative des politiques publiques
Insensible à l'inégalité et à l'injustice	Mobilisation sociale et politique pour l'inclusion	« empowerment »	Augmentation de la participation des groupes exclus ou en risque d'exclusion aux différentes sphères de la vie collective.	- Subsidiarité - Démocratie économique - Démocratie de la croissance - Société en réseau

Source : Élaboration des auteurs

Nous disposons donc de trois principes directeurs qui nous permettent de discerner le type de participation dont nous avons besoin pour progresser vers une société inclusive :

- Le principe d'intégralité requiert **une participation intégrale**, au sens où elle ne doit pas être uniquement limitée au secteur de l'économie mercantilisée (services de promotion économique, organisations patronales, syndicats et chambres professionnelles), mais ouverte à l'ensemble des cadres sectoriels de la société et à l'ensemble des acteurs, publics, privés et associatifs. Tout gouvernement souhaitant aborder l'intégralité doit incorporer, dans son fonctionnement normal, le travail intra-départemental (transversalité) et interdépartemental (gouvernement multi-niveaux) avec les acteurs sociaux (gouvernement en réseau). La complexité du cadre social et des politiques intégrales nécessite une planification stratégique.
- Le principe d'égalité requiert **une participation égalitaire**, qui ne se contente pas d'offrir une égalité de chances en termes de participation, mais qui recherche une égalité des résultats dans la participation, pour permettre une réduction progressive des déséquilibres socialement construits (de sexe, d'âge, de classe, d'origine, etc.) dans la participation effective aux différents

espaces de la démocratie institutionnelle : suffrage actif et passif pour tous les citoyens, y compris les étrangers ; articulation et défense d'intérêts ; contrôle des performances institutionnelles ; processus de délibération, de consultations des citoyens, etc.

- Le principe du « empowerment » implique **une participation qui octroie des pouvoirs**. Cette forme de participation n'est pas principalement tournée vers les institutions ou soutenue par ces dernières, mais voulue et promue depuis la base. Elle se fonde sur la capacité de la société à s'auto-organiser et à se doter de ressources matérielles et cognitives de propriété sociale, en contribuant à la formation des groupes les plus démunis, sans oublier la collaboration critique avec les institutions et sans jamais renoncer à sa propre autonomie.

5.2.1 Participation intégrale

Les politiques d'inclusion doivent prévoir des interventions particularisées et intégrales, capables de comprendre les effets exclusifs que certaines conjonctions d'éléments ou de facteurs peuvent produire sur chaque personne en particulier. Cependant, la fragmentation et le partage propres aux politiques publiques ne facilitent en rien ce genre de propositions. Les interventions transversales sont encore très rares et le travail en réseau au sein de l'administration reste l'exception. Dans le domaine des politiques d'inclusion, la croyance dans le fait que ces dernières relèvent exclusivement des services sociaux et, s'il y en a, des politiques d'emploi, est encore très répandue.

Il n'est pas évident de passer d'un type d'organisation éminemment sectorielle à un autre type d'organisation qui tienne compte de logiques transversales spécifiques. Le chemin parcouru par une institution a façonné une certaine culture organisationnelle, une façon de voir et de faire les choses qui conditionne fortement la prise de décision et le changement. Ainsi, un modèle réaliste de changement organisationnel prévoira l'incorporation de la transversalité en tant que processus ouvert, réalisé par étapes et de longue portée. Il est nécessaire de comprendre que la transversalité est plus une question d'état d'esprit que d'organigramme. C'est avant tout une manière de penser capable d'incorporer dans l'organisation certains usages, extrêmement bénéfiques : tenir compte de l'autre, consulter, collaborer, partager, etc.

En définitive, l'incorporation de la transversalité pose la question de la modernisation de l'administration à travers un modèle relationnel qui inclue aussi la créativité et l'esprit d'entreprise. Ce nouveau modèle requiert une redéfinition des bases de la légitimité et du leadership, en distribuant des responsabilités et en construisant des leaderships plus partagés, la direction et le politique doivent toujours travailler en réseau, sans perdre de vue le plus important : les objectifs substantifs. En parallèle à l'élaboration d'une politique transversale substantive, telle que la politique d'inclusion, il

est essentiel de développer la transversalité par la base, à travers des espaces et des instruments qui la promeuvent². Cela serait le cas de :

- Comités et commissions qui permettent une coordination effective et permanente entre les cadres dirigeants des administrations.
- Politiques de ressources humaines favorisant la mobilité, la flexibilité et le travail en équipe.
- Politiques de communication et de travail collaboratif 2.0. (Intranet, wikis, etc.).
- Outils aussi bien de suivi (mémoires des secteurs, insérées dans une mémoire globale corporative) que d'évaluation (systèmes d'indicateurs). La création conjointe de ces outils est, outre un enjeu, un puissant créateur de culture transversale.
- Cabinets de présidence capables d'exercer correctement des fonctions de promotion, de coordination et de suivi de l'action (à travers des plans stratégiques, des plans de mandat, etc.), ainsi que de production et de référentiel de connaissances appliquées.
- Gestion par projet. En partant d'objectifs précis et d'un cadre temporel et budgétaire parfaitement définis, les problèmes permettent de mettre à l'épreuve et d'entraîner la capacité de collaboration entre personnes issues de secteurs différents. Un exemple paradigmatique de ce genre de projets serait celui des projets de régénération intégrale des quartiers, qui impliquent des interventions urbanistiques, de logement, sociales, culturelles, éducatives, d'éducation, de travail, de sécurité, etc.
- Des politiques de participation citoyenne, qui apportent aussi une pression externe et incitent à la transversalisation.

Mais le travail transversal dans chaque administration ne suffit pas. Papademedtriou touche directement ce problème lorsqu'il affirme qu'une question « (...) *that must be answered in all instances is how public institutions –public schools, bureaucracies, public service delivery agencies, police and judicial systems, political parties – can promote inclusion (and reject exclusion) more effectively?* »³. Certains organes et institutions ayant une longue expérience en la matière sont déjà entièrement convaincus du fait qu'ils ne peuvent pas travailler seuls dans la lutte contre l'exclusion sociale et qu'il est indispensable d'articuler correctement les réseaux locaux complexes, le réseau des pouvoirs publics, le réseau économique et le réseau de citoyenneté, à partir du leadership de l'institution ayant le plus fort niveau

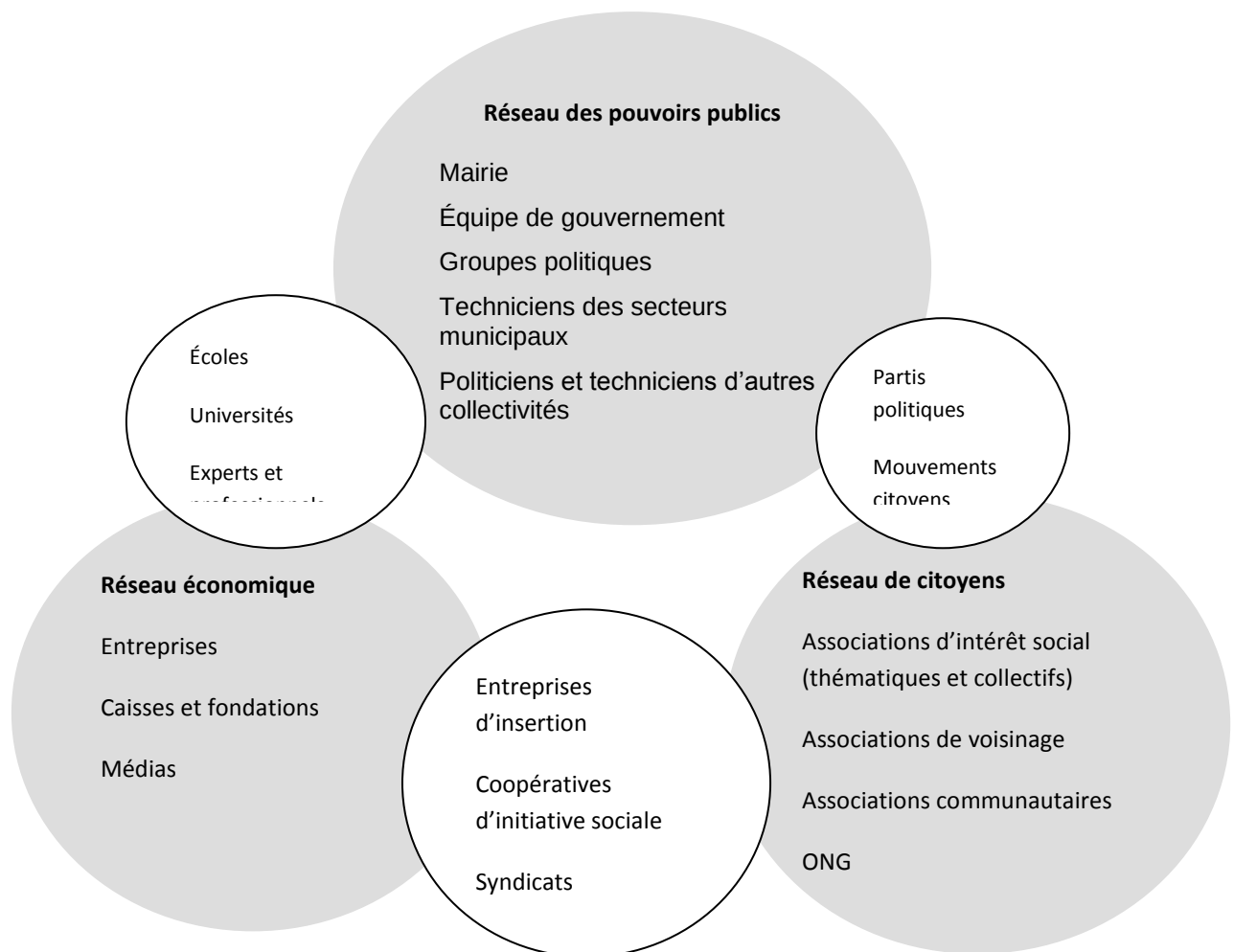
² Voir : Brugué, Canal et Payà, p. 170-171.

³ Papademedtriou, D.G. : « *International migration and citie* ». Dans : Sisk, p. 98.

d'engagement et de responsabilité. Dans une ville, il s'agit généralement du gouvernement municipal.

La formule permettant de construire une réponse intégrale et stratégique au problème de l'exclusion sociale serait l'élaboration et l'approbation d'un Plan Local d'Inclusion Sociale. Un plan de ce genre comporte un travail élaboré de diagnostic pour identifier aussi bien les problèmes existant dans la communauté que les ressources publiques, privées ou associatives se trouvant disponibles pour les affronter (plan de ressources), un très ferme engagement pour la participation citoyenne, conçue dans le but de mettre en marche et d'alimenter correctement les réseaux de gouvernance de l'inclusion et, enfin, un puissant système d'indicateurs qui permette d'effectuer un suivi de qualité de l'évolution de l'exclusion et de l'impact des mesures adoptées pour promouvoir l'inclusion. Même si les outils peuvent être définis de plusieurs manières, deux éléments clés sont indispensables au processus: d'une part, il faut adopter une perspective véritablement intégrale, aussi bien dans les milieux professionnels que chez les acteurs ; d'autre part, il faut adopter une perspective relationnelle consciente des interdépendances et visant à établir les complicités requises pour que tous les acteurs importants, au-delà des différends prévisibles quant à certaines mesures, puissent partager des ressources et des informations pour parvenir au meilleur Plan possible.

Figure 3. Réseau d'acteurs pour l'inclusion sociale sur le territoire



Source : Équipe d'Exclusion sociale et Politiques d'inclusion de l'IGOP

5.2.2 Participation égalitaire

Pour atteindre une participation égalitaire, il est nécessaire d'effectuer des réformes politiques et de prendre des engagements budgétaires de plus grande portée allant au-delà de l'action des gouvernements locaux. Il faudrait au moins développer les fronts suivants :

- D'abord, il faudrait éliminer, immédiatement ou dans une perspective temporelle raisonnable, toutes sortes de discrimination quant aux droits politiques au sein de la communauté. Cette reconnaissance universelle d'une pleine citoyenneté passe notamment par une bonne réglementation du droit au suffrage actif et passif des citoyens étrangers, qui devrait uniquement être défini en fonction du temps de résidence dans le pays.

- Ensuite, il conviendrait de légiférer pour établir des mandats et des procédures très clairs afin de permettre le contrôle, le suivi et l'évaluation participative des politiques publiques également au niveau local. La concrétisation de ces mandats devrait être très souple, adaptée à chaque réalité locale, mais les décisions concernant l'ouverture ou non des processus gouvernementaux à la participation, ou sur le type de participation à promouvoir ou à permettre, ne devrait pas uniquement se trouver entre les mains des gouvernements.
- Enfin, il faudrait promouvoir des changements permettant de parvenir à une plus grande égalité des résultats dans toutes les dimensions clés de la démocratie :
 - Dans la participation, en tendant à éliminer les déséquilibres sociodémographiques de la participation.
 - Dans la représentation, en parvenant à une plus grande égalité, sociodémographique également, entre représentants et représentés.
 - Dans la délibération, en garantissant que toutes les opinions pertinentes puissent être entendues dans les débats publics.

Avancer sur le terrain de l'égalité des résultats n'est pas chose simple. Nous avons vu que les stratégies et les projets concrets de promotion de la participation peuvent échouer, justement en raison des profonds déséquilibres socioculturels et autres qui sont inévitables sans une intervention explicite pour impliquer d'autres personnes et d'autres groupes au processus de participation. A l'instar des processus d'exclusion, les facteurs qui font obstacle à la participation sont cumulatifs et impliquent une diminution progressive des opportunités de faire entendre sa voix de citoyen-ne dans le cadre des affaires publiques.

À ce stade, le modèle proposé par un groupe de chercheurs britanniques⁴, visant à réduire les inégalités qui se produisent dans la participation politique, en fonction des niveaux de capital économique et culturel des personnes, nous semble très intéressant. Le modèle s'appelle CLEAR, acronyme construit sur la base des cinq éléments suivants :

- *Can do* (pouvoir). Avoir les ressources et les connaissances pour pouvoir participer.
- *Like to* (vouloir). Avoir un sentiment d'appartenance à la communauté qui rend la participation attrayante.
- *Enabled to* (permettre). Avoir des possibilités réelles de participation.
- *Asked to* (inviter). Être invité à participer par l'administration et/ou les organismes.

⁴ Voir : Lowndes, Pratchett et Stoker.

- *Responded to* (répondre). Obtenir une quelconque preuve du fait que les opinions, les propositions, etc., formulées dans le cadre du processus participatif ont été prises en compte d'une manière ou d'une autre (ont été valorisées).

Le tableau suivant ébauche un ensemble de mesures permettant de progresser dans les différents domaines proposés par le modèle CLEAR.

Tableau 7 : Politiques pour promouvoir la participation effective des personnes exclues ou en risque d'exclusion

Facteur clé	Politique de réponse
<i>Can do</i> (pouvoir)	Développement communautaire, formation et développement, ainsi que soutien pratique à travers la dotation en centres sociaux et ressources destinés aux groupes ou aux communautés qui peuvent avoir besoin d'une aide pour trouver leur voie.
<i>Like to</i> (vouloir)	Aider à la construction d'un sentiment de communauté ou de voisinage. Les personnes doivent avoir un sentiment d'appartenance à la communauté afin d'être à l'aise dans un cadre participatif.
<i>Enabled to</i> (permettre)	Créer des canaux de participation là où la réalisation d'un suivi critique des politiques publiques et de l'action des gouvernements est possible, là où il existe une représentation d'une large gamme d'intérêts et pas seulement de certaines positions privilégiées. Investir dans des infrastructures civiques et les réseaux communautaires.
<i>Asked to</i> (inviter)	Systèmes de participation divers, réflexifs et susceptibles d'être adaptés car chaque groupe demandera une forme différente de mobilisation.
<i>Responded to</i> (répondre)	Un système politique et administratif capable d'apporter des réponses par des produits spécifiques (p.ex. mémoires des processus de participation), apprentissage continu et rétro-alimentation.

Source : Lowndes, Pratchett et Stoker

Le type de démocratie participative implicite dans le modèle CLEAR recherche, outre une plus grande égalité politique, une approche plus souple, plus efficiente et plus efficace de la participation, de sorte que la balance coût-bénéfice de la participation soit positive pour une partie de plus en plus majoritaire de la société.

Dans tous ces changements, nous constatons que les pouvoirs publics tiennent un rôle très important, mais qu'ils ne pourront pas parvenir à eux seuls aux transformations dont la société a besoin. Pour y parvenir, il faut que la communauté elle-même, que les personnes et les groupes n'ayant pas conscience de leur pouvoir et qui ne l'exercent donc pas, fassent un pas en avant. Non seulement pour ôter une partie du pouvoir à

ceux qui l'ont, et se l'approprier, mais aussi pour le faire croître et en faire un usage différent.

5.2.3 La participation comme « responsabilisation » (*empowerment*)

Le concept d'*empowerment* fait référence au développement des capacités des personnes, de manière à ce que ces dernières prennent conscience de leur pouvoir, l'assument, le développent et l'utilisent pour leurs projets de vie, conformément à leurs valeurs et à leurs préoccupations, dans un cadre de relations sociales et communautaires élargi, qui relie les sphères individuelle et collective.

Pour progresser vers l'inclusion, les personnes exclues, et celles qui sont en situation de risque d'exclusion ou de forte vulnérabilité, doivent gagner du pouvoir. Mais pas n'importe quel pouvoir, il s'agit du pouvoir au sens large entendu au sens de capacités (connaissances et aptitudes de toutes sortes) utiles pour améliorer la qualité de vie des individus et des communautés qui en bénéficient.

Il s'agit d'un nouveau genre de pouvoir, relationnel et partagé, nécessairement plus coopératif que compétitif car les ressources sont généralement dispersées –tout un chacun a des points forts et des points faibles– et les connaissances, y compris dans des domaines nouveaux comme celui des TIC⁵, se créent grâce au contact personnel et à l'échange au sein du système local lui-même ainsi qu'entre systèmes locaux. En définitive, il s'agit d'un type de pouvoir « mou » dans les formes mais efficace dans ses effets.

Tableau 8 : Comment repenser le pouvoir ?

Le pouvoir est...	Le pouvoir peut être...
Somme nulle. Il renforce certaines personnes au détriment des autres. Il divise ce qui existe déjà.	Mutuellement expansif. Il renforce les capacités de toutes les personnes impliquées. Il est créatif et générateur d'énergies et de nouvelles possibilités.
Une force unidirectionnelle : il y a ceux qui ont et ce qui n'ont pas. La vie se réduit aux puissants contre les faibles.	Un lien dialectique, allant dans les deux sens. Jamais personne n'est entièrement impuissant car les actions de chaque personne affectent d'autres personnes.
Contraignant et intimidant ; il fait peur.	Libérateur
Dominant et contrôleur	Collaborateur
Rigide et statique	Dynamique, toujours changeant
Essentiellement dérivé des lois, des statuts, de la force et de la richesse	Dérivé des relations, des connaissances, de l'expérience, d'un nombre de personnes, d'une organisation, de la créativité, de la vision, de la

⁵ À ce propos, les réflexions de Zinnbauer sont particulièrement stimulantes.

Le pouvoir est...	Le pouvoir peut être...
	persévérance, de la discipline et de l'humeur.
C'est tout ce que je peux faire ou obtenir à cet instant	Il se charge de veiller au pouvoir relationnel et de le maintenir dans le temps

Source : Moore Lappé⁶.

Et de quelle manière ce pouvoir doit-il être créé ? Essentiellement par l'auto-organisation de la société, par toutes sortes de groupes informels, de collectifs, d'organisations, de fédérations et de réseaux. Les pouvoirs publics doivent le promouvoir, doivent l'encourager et, surtout, ne peuvent pas le freiner.

Dans le contexte actuel de crise, nous constatons que les entreprises du Tiers secteur social (économie sociale et solidaire) peuvent donner des réponses effectives aux situations sociales les plus compliquées, en apportant engagement, innovation, efficience ainsi qu'une immense capacité pour faire affleurer et mettre en valeur les ressources de la communauté, en créant ainsi une cohésion entre personnes et groupes. Et elles y parviennent en partant de la collaboration loyale avec les institutions dans toutes sortes de programmes et services de nature sociale, mais sans perdre la perspective critique envers les institutions et le fonctionnement de la société en général, ce qui, souvent, fait de ce secteur l'une des rares voix publiques en défense des droits des exclus. La déclaration des entreprises du Tiers secteur d'action sociale⁷ en Espagne est un exemple de ce rôle positif et proactif, que les organisations sont appelées à remplir.

Dans cet idéal de société plus puissante, il y a des espaces qui ont été très peu explorés jusqu'à présent, car on considérait qu'ils appartenaient à la sphère commerciale et, par conséquent, étaient réservés aux entreprises à but lucratif. Reconnaisant le rôle essentiel de l'entreprise privée commerciale dans la création de richesses et d'emplois, nous estimons nécessaire de revendiquer la notion d'esprit d'entrepreneuriat social pour désigner tous les projets et initiatives qui permettent de créer des richesses, matérielles et immatérielles, à partir de visions, d'objectifs et de motivations éminemment sociales.

Les villes ont besoin d'entrepreneurs sociaux qui explorent les possibilités de l'économie coopérative pour créer des espaces et des réseaux alternatifs de production, de distribution et de consommation ; alternatifs en ce qui concerne la propriété, alternatifs en ce qui concerne la distribution de charges et de bénéfices, et, enfin, alternatifs quant à l'engagement envers l'ensemble de la société, en défendant et en réalisant des valeurs comme le travail, l'équité, la solidarité et la durabilité.

Un dernier aspect à prendre en compte dans la stratégie de l'*empowerment* est la création d'espaces de communication autonomes, propres à la société, capables

⁶ Moore-Lappé, p. 93-93. Traduction et adaptation de l'auteur.

⁷ Le texte complet de la déclaration est joint en annexe, dans la partie finale du document.

d'articuler de puissants flux de communication entre personnes et entre groupes, ainsi que de produire et de diffuser une façon, elle aussi alternative, de voir et d'analyser la réalité. Pour y parvenir, il faudrait utiliser aussi bien les canaux « traditionnels », issus de la « première » modernité (journaux, radios et télévisions communautaires), mais adaptés aux besoins actuels et, surtout, les nouveaux canaux, basés sur les TIC, qui offrent des instruments ouvrant beaucoup plus de possibilités pour l'articulation de réseaux participatifs.

En définitive, la notion de *l'empowerment* de la communauté se réfère à l'articulation de la société en réseau, mettant en valeur ses composantes internes, intégrant des éléments extérieurs afin de combler ses manques, et reliant le tout dans un cercle vertueux de croissance individuelle et collective.

5.3 Une démocratie inclusive est une démocratie vivante

Nous avons débuté ce travail sur un ton pessimiste, par la constatation d'un ensemble de phénomènes et de tendances globales qui peuvent affecter la cohésion, la sécurité et le bien-être des villes. Cependant, lorsqu'il s'agit d'envisager des alternatives, le pessimisme n'est ni le remède ni la solution. Et s'y complaire ne mobilise pas, tout au contraire : cela paralyse et tue les initiatives. De plus en plus de personnes se proposent d'aborder les grands problèmes du monde –problèmes graves et souvent dramatiques– du point de vue de l'optimisme ; un optimisme que ne se fonde pas sur la désinformation et la stupidité, mais sur la conviction passionnée de la résilience des systèmes vitaux, y compris les communautés humaines.

L'auteure nord-américaine, Frances Moore Lappé, dans son très récent ouvrage qui conjugue une approche théorique originale des questions sociales et écologiques à un sens pratique poussé, émet l'hypothèse selon laquelle l'abondance pourrait être un moyen de changer notre manière de voir nos communautés. Le modèle de démocratie qu'elle propose est extraordinairement simple : une démocratie vivante, construite par des personnes autonomes, engagées pour des valeurs de liberté et d'égalité et capables d'agir ensemble pour faire en sorte que ces valeurs prévalent.

Note : Liste de vérification de la démocratie vivante

1. Est-ce que je diffuse et permets d'étendre pouvoir et capacités ?

Mon action crée-t-elle une plus grande conscience et une nouvelle forme de pouvoir qui renforce mes propres capacités et celles des autres ?

Mon action réduit-elle les déséquilibres de pouvoir ? Contribue-t-elle à une correction simplement ponctuelle ou à une prise de décisions plus justes et plus efficaces ?

La responsabilité est-elle à sens unique ou est-elle exercée par de multiples parties qui rendent des comptes ?

2. Est-ce que je réduis la peur du changement et la peur de l'autre ?

Suis-je un exemple du fait qu'il est bon d'avoir peur lorsque nous devons faire face à une nouvelle situation ?

Est-ce que j'aide à changer les stéréotypes en accueillant et en valorisant la diversité ?

Est-ce que je contribue à la construction de liens collectifs qui renforcent le courage, sans exclure d'autres personnes ?

3. Est-ce que j'apprends et enseigne les arts de la démocratie ?

Mon effort tend-t-il à enseigner et à pratiquer l'école active, l'utilisation active des conflits, l'évaluation continue, le conseil et d'autres aptitudes essentielles pour pouvoir être effectif ?

4. Est-ce que je crée un mouvement durable ?

L'initiative est-elle intrinsèquement gratifiante, avec de grandes doses d'apprentissage réel, d'humour, de beauté, de célébration et de camaraderie ?

L'initiative est-elle suffisamment visible pour que ceux qui se trouvent hors du cercle interne puissent se sentir motivés pour agir ?

5. Est-ce que je remplace le cadre limitatif par un cadre qui nous octroie du pouvoir ?

Est-ce que j'aide à remplacer la présomption fondamentale de carence par celle d'abondance ?

Est-ce que j'aide à remplacer la croyance en des lois économiques figées par la confiance en la créativité humaine ?

Est-ce que je me recentre sur la bonté de la nature humaine –nos besoins de connectivité, de justice et d'effectivité–sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour guérir la planète ?

Source : Moore Lappé⁸.

5.4 Les impacts positifs de la participation démocratique dans les dimensions de l'inclusion sociale : Inventaire de politiques

Dans ce dernier point, nous souhaitons envisager un éventail de politiques concrètes d'inclusion qui peuvent être mises en œuvre par les gouvernements locaux à travers l'incorporation d'une participation intégrale, égalitaire et « responsabilisatrice »⁹. Ces actions, dans leur majorité, sont à la portée des gouvernements locaux et leur implantation dépend essentiellement de la volonté politique des équipes de gouvernement.

5.4.1 Politiques locales participatives pour la citoyenneté politique active

Justification

- La participation est l'exercice de la citoyenneté à l'état pur. Le cadre municipal, en raison de sa proximité, offre de grandes possibilités pour le développement de la participation, dans toutes ses variantes.
- La participation favorise l'inclusion sociale dans la mesure où : 1. Elle rend possible, en principe, le fait que toutes les voix soient entendues ; 2. Elle crée un sentiment de responsabilité envers la société ; 3. Elle met en relation des personnes et des collectifs divers et promeut leur reconnaissance mutuelle.

Modèle et concrétion démocratique

- Représentative : une représentation politique vocationnelle, responsable, transparente et répondant à la volonté du corps électoral.
- Directe : mécanismes à travers lesquels les citoyens peuvent décider, sans médiateurs, de certaines questions publiques.
- Participative : espaces basés sur la délibération et sur le dialogue, ouverts à la participation des agents sociaux et des citoyen-ne-s en général.
- Communautaire : organisations et collectifs créés pour défendre l'intérêt commun et veiller au bon fonctionnement des institutions démocratiques, à travers le suivi, la critique et, s'il y a lieu, la dénonciation.

Instruments de sa mise en place dans le cadre local

- Promouvoir une modification de la législation du régime local pour : 1. Approfondir la décentralisation ; 2. Garantir le droit de vote aux immigrants ;

⁸ Moore-Lappé, p. 165. Traduction et adaptation de l'auteur.

⁹ Nous ne prétendons évidemment pas faire un inventaire de toutes les politiques d'inclusion possibles, mais uniquement de celles qui lient explicitement inclusion et participation.

3. Améliorer la représentation et 4. Établir des mécanismes participatifs efficaces de contrôle et d'évaluation de la gestion municipale.

- Créer des espaces de participation divers, applicables à tous les domaines des politiques locales, mais attentifs également aux critères économiques, d'efficacité et d'efficacité. Il ne faut pas perdre de vue que la participation n'est pas une finalité en soi, mais un moyen permettant le développement personnel et social.

5.4.2 Politiques locales participatives pour l'accès au travail

Justification

- L'essence non démocratique de l'entreprise capitaliste est la cause principale de la distribution injuste du travail, des revenus que ce dernier génère et du sentiment d'aliénation de nombreux travailleurs vis-à-vis de leur travail.
- Il en va de même en ce qui concerne les difficultés d'accès au crédit des personnes qui ne répondent pas à un certain profil d'adéquation sociale.
- La centralité du travail rémunéré fait obstacle à la reconnaissance de la réalité du travail reproductif non rémunéré, essentiel pour le fonctionnement du système. Le manque de reconnaissance comporte un facteur d'exclusion pour les personnes qui l'exercent à temps complet.

Modèle et concrétion démocratique

- Participative : disponibilité d'espaces qui permettent d'incorporer la voix des travailleurs dans les aspects substantifs de la gestion de l'entreprise, dont la conciliation entre le travail productif et le travail reproductif, afin de parvenir à une distribution plus juste et socialement efficace.
- Communautaire : des entreprises coopératives pour la production, la distribution et la consommation de biens et de services de base pour les personnes ; coopératives de crédit pour pouvoir aider les nouvelles entreprises, coopératives de logement, etc., gérées par des personnes ayant peu de ressources et auxquelles elles participent ; des réseaux d'échange basés sur le temps ou sur des produits.

Instruments de sa mise en place dans le cadre local

- Veiller au bon fonctionnement des espaces de rencontre et de négociation avec les représentants des travailleurs publics et promouvoir l'agenda de l'inclusion au-delà du conflit habituel sur les rétributions salariales.
- Promouvoir la création de conseils de participation au sein des entreprises privées, en application du principe de responsabilité sociale corporative.

- Négocier des aides et des contreparties avec les initiatives de production, de crédit et de consommation de nature coopérative qui émanent de la communauté, ainsi que d'autres types de réseaux liés au travail, rémunéré ou non, des personnes.

5.4.3 Politiques locales participatives pour la reconnaissance et la non discrimination

Justification

- La possibilité de discriminer quelqu'un est inversement proportionnelle au pouvoir politique disponible pour cette personne ou ce groupe. Ainsi, la discrimination se reflète souvent dans l'interdiction ou l'impossibilité pratique d'exercer la participation.
- Sans protection légale appropriée des droits des minorités et sans une représentation politique qui reflète au moins leurs poids par rapport à l'ensemble de la population, les situations de discriminations ne pourront pas disparaître.

Modèle et concrétion démocratique

- Représentative : reconnaissance du suffrage actif et passif à toutes les personnes nées dans le pays ou y résidant depuis un certain temps.
- Participative : disponibilité d'un espace qui permette d'articuler et de faire entendre la voix du collectif discriminé, afin de la renforcer ou pour pallier l'absence (provisoire) de droits politiques.

Instruments de sa mise en place dans le cadre local

- Encourager la réforme de la loi électorale, en commençant par le droit de vote aux élections municipales.
- Campagnes visant à promouvoir la participation auprès des collectifs discriminés ayant déjà le droit de vote, mais qui ne l'exercent que rarement, que ce soit par ignorance ou en raison d'un sentiment d'inefficacité politique.
- Adoption du respect de la diversité comme principe de l'action politique du gouvernement.
- Création de conseils municipaux participatifs permettant à ces collectifs d'être entendus et veillant à leurs intérêts.

5.4.4 Politiques locales participatives pour l'accès aux services publics et à la protection sociale

Justification

- Le degré d'inclusivité (=couverture+intensité+flexibilité) des services et des prestations publiques dépend, dans une très large mesure, de décisions prises au plus haut niveau, mais aussi de la façon dont ces décisions sont appliquées et dont les services sont administrés au quotidien. Ainsi, la participation des usagers dans le suivi, le contrôle et l'évaluation de ces services et prestations est fondamentale.
- Par ailleurs, il est presque impossible de parvenir à la protection de l'ensemble de la population avec les seules ressources de l'État. Dans de nombreux cas, l'implication de réseaux familiaux, collectifs ou communautaires peut être plus rapide, efficace et efficace.

Modèle et concrétion démocratique

- Participative : disponibilité d'espaces qui permettent d'incorporer la voix des citoyens/usagers dans le suivi et l'évaluation des services et des prestations publics.
- Communautaire : renforcement des organisations et des réseaux sociaux fondés sur la réciprocité, capables d'apporter aide et protection en cas de besoin.

Instruments de sa mise en place dans le cadre local

- Créer des associations d'utilisateurs veillant à la qualité des services publics.
- Adapter les services publics à la diversité de leurs utilisateurs potentiels.
- Négocier des aides et des contreparties avec les initiatives de protection et d'aide sociale qui émanent de la communauté.

5.4.5 Politiques locales participatives pour l'accès à l'éducation et à la culture

Justification

- L'école comme première expérience vitale de participation, par-delà la famille.
- L'éducation est une question qui concerne l'ensemble de la communauté (selon un proverbe africain bien connu « il faut tout un peuple pour éduquer un enfant »).
- Éducation et culture apportent les ressources essentielles permettant à chacun de s'orienter et de s'adapter dans la société et l'économie de la connaissance.
- La culture n'est ni un fait « naturel » ni un fait statique qui doit être accepté sans questionnement; en effet, il s'agit d'un fait socialement construit et qui, par conséquent, est critiquable, modifiable et adaptable à de nouvelles circonstances et à de nouveaux besoins. Ainsi, la participation est essentielle pour que la culture puisse refléter la riche palette de nuances d'une société et ne crée pas des espaces intouchables derrière lesquels peuvent se dissimuler des intérêts particuliers inavouables.

Modèle et concrétion démocratique

- Participative : des institutions pour faciliter la participation de tous les agents impliqués dans les processus éducatifs. De la communauté éducative et de chaque école. Des institutions pour faciliter la participation des citoyens aux médias publics et pour veiller ainsi à leur pluralité.
- Communautaire : création, à travers des organisations ou des collectifs informels, de leurs propres projets éducatifs et culturels, susceptibles de créer des valeurs et des modèles alternatifs qui remettent en questions les valeurs et les modèles hégémoniques.

Instruments de sa mise en place dans le cadre local

- Conseil scolaire municipal avec l'implication de toutes les écoles. Conseils scolaires vivants et dynamiques.
- Cartes scolaires faisant obstacle aux pratiques qui conduisent à la ségrégation scolaire.
- Aides spécifiques aux écoles les plus engagées dans l'accueil et l'intégration de la diversité.
- Aides spécifiques aux élèves ayant des difficultés économiques familiales.
- Veiller à l'adoption par les écoles d'objectifs et de pratiques pédagogiques (le travail en groupe, assemblées d'élèves, etc.) favorisant l'inclusion.
- Créer un organe de représentation de la citoyenneté dans les médias publics.
- Négocier des aides et des contreparties avec les initiatives éducatives et culturelles qui émanent de la communauté.

5.4.6 Politiques locales participatives pour la création de liens et de capital social

Justification

- Les individus ont du mal à sortir de leur propre dynamique personnelle (travail, études, etc.) et familiale, qui absorbe leur temps et leurs énergies quotidiennes. Pour créer un réseau social, en élargissant les contacts et les ressources potentiels à notre portée, nous devons d'abord rompre les murs de l'indifférence et la méfiance envers les autres.
- A cette fin, il n'existe rien de plus efficace pour créer du lien entre personnes d'origines différentes que le partage d'une activité ou le travail pour un objectif commun. Cependant, il est nécessaire que ces activités soient organisées et dirigées, en mettant, si besoin est, l'espace et les ressources nécessaires à disposition.

Modèle et concrétion démocratique

- Participative : disponibilité d'espaces où les citoyens puissent se rencontrer, partager des choses et, éventuellement, établir des liens durables.
- Communautaire : des organisations ou des groupes informels qui permettent de partager des expériences et de réaliser des projets dans le cadre d'un espace ou d'une activité. Créer des espaces publics, au grand air (places, parcs, etc.) et couverts (centres civiques, centres de troisième âge et de jeunesse, piscines, etc.) de libre accès, qui permettent et promeuvent la rencontre entre personnes, à partir d'activités partagées (fêtes, marchés, foires, compétitions, etc.) organisées par la mairie ou par les utilisateurs eux-mêmes.

Instruments de sa mise en place dans le cadre local

- Négocier des aides et des contreparties avec les initiatives qui émanent de la communauté et visant à renforcer les liens entre les personnes qui partagent un même quartier, un âge, une passion, un sport, etc.

Tableau 9 : Les impacts positifs de la participation des citoyens sur les dimensions de l'inclusion sociale :

Dimension inclusion	Modèles de démocratie	Instruments de sa mise en place dans le cadre local
L'inclusion comme emploi (accès au travail rémunéré : emploi + revenu)	▪ Participative : disponibilité d'espaces qui permettent d'incorporer la voix des travailleurs aux aspects substantiels de la gestion de l'entreprise, parmi lesquels la conciliation entre le travail productif et le travail reproductif, afin de parvenir à une distribution plus juste et socialement efficace. ▪ Communautaire : des entreprises coopératives pour la production, la distribution et la consommation de biens et de services de base pour les personnes ; coopératives de crédit pour pouvoir aider les nouvelles entreprises, coopératives de logement, etc., gérées par des personnes ayant peu de ressources et auxquelles elles participent ; des réseaux d'échange basés sur le temps ou sur des produits.	▪ Veiller au bon fonctionnement des espaces de rencontre et de négociation avec les représentants des travailleurs publics et promouvoir l'agenda de l'inclusion au-delà du conflit habituel sur les rétributions salariales. ▪ Promouvoir la création de conseils de participation au sein des entreprises privées (en application du principe de responsabilité sociale corporative). ▪ Négocier des aides et des contreparties avec les initiatives de production, de crédit et de consommation de nature coopérative qui émanent de la communauté, ainsi que d'autres types de réseaux liés au travail, rémunéré ou non, des personnes.
L'inclusion comme protection (accès aux ressources et aux services publics)	▪ Participative : disponibilité d'espaces qui permettent d'incorporer la voix des citoyens/usagers dans le suivi et l'évaluation des services et des prestations publics. ▪ Communautaire : renforcement des organisations et des réseaux sociaux fondés sur la réciprocité, capables d'apporter aide et protection en cas de besoin.	▪ Créer des associations d'utilisateurs veillant à la qualité des services publics. ▪ Adapter les services publics à la diversité de leurs utilisateurs potentiels. ▪ Négocier des aides et des contreparties avec les initiatives de protection et d'aide sociale qui émanent de la communauté.
L'inclusion comme reconnaissance (absence de discrimination)	▪ Représentative : reconnaissance du suffrage actif et passif à toutes les personnes nées dans le pays ou y résidant depuis un certain temps. ▪ Participative : disponibilité d'un espace qui permette d'articuler et de faire entendre la voix du collectif discriminé, afin de le	▪ Encourager la réforme de la loi électorale, en commençant par le droit de vote aux élections municipales. ▪ Campagnes visant à promouvoir la participation auprès des collectifs discriminés ayant déjà le droit de vote, mais qui ne l'exercent que rarement, que ce soit

Dimension inclusion	Modèles de démocratie	Instruments de sa mise en place dans le cadre local
	renforcer ou de pallier l'absence (provisoire) de droits politiques.	par ignorance ou en raison d'un sentiment d'inefficacité politique. - Adoption du respect de la diversité comme principe de l'action politique du gouvernement. - Création de conseils municipaux participatif permettant à ces collectifs de s'exprimer et veillant à leurs intérêts.
L'inclusion comme formation (accès à l'éducation et à la culture)	- Participative : des institutions pour faciliter la participation de tous les agents impliqués dans les processus éducatifs. De la communauté éducative et de chaque école. Des institutions pour faciliter la participation des citoyens aux médias publics et pour veiller ainsi à leur pluralité. - Communautaire : création, à travers des organisations ou des collectifs informels, de leurs propres projets éducatifs et culturels, susceptibles de créer des valeurs et des modèles alternatifs qui remettent en questions les valeurs et les modèles hégémoniques.	- Conseil scolaire municipal avec l'implication de toutes les écoles. Conseils scolaires vivants et dynamiques. - Cartes scolaires faisant obstacle aux pratiques qui conduisent à la ségrégation scolaire. - Aides spécifiques aux écoles les plus engagées dans l'accueil et l'intégration de la diversité. - Aides spécifiques aux élèves ayant des difficultés économiques familiales. - Veiller à l'adoption par les écoles d'objectifs et de pratiques pédagogiques (le travail en groupe, assemblées d'élèves, etc.) favorisant l'inclusion. - Créer un organe de représentation de la citoyenneté dans les médias publics. - Négocier des aides et des contreparties avec les initiatives éducatives et culturelles qui émanent de la communauté.
L'inclusion comme lien (disposer de liens et de réseau sociaux : capital social)	- Participative : disponibilité d'espaces où les citoyens puissent se rencontrer, partager et, éventuellement, établir des liens durables. - Communautaire : des organisations ou des groupes informels qui permettent de partager des expériences et de réaliser des projets dans le cadre d'un espace ou d'une activité.	- Créer des espaces publics, au grand air (places, parcs, etc.) et couverts (centres civiques, centres de troisième âge et de jeunesse, piscines, etc.) de libre accès, qui permettent et promeuvent les rencontres à partir d'activités partagées (fêtes, marchés, foires, compétitions, etc.) organisées par la mairie ou par les usagers eux-mêmes. - Négocier des aides et des contreparties avec les initiatives qui émanent de la communauté et visant à renforcer les liens entre personnes qui partagent un même quartier, un âge, une passion, un sport, etc.
L'inclusion comme citoyenneté (droits politiques ; participation dans la prise de décision publique)	- Représentative : une représentation politique vocationnelle, responsable, transparente et répondant à la volonté du corps électoral. - Directe : mécanismes à travers lesquels les citoyens peuvent décider, sans médiateurs, de certaines questions publiques. - Participative : espaces basés sur la délibération et sur le dialogue, ouverts à la participation des agents sociaux et des citoyen-ne-s en général.	- Promouvoir une modification de la législation du régime local pour : 1. Approfondir la décentralisation ; 2. Garantir le droit de vote aux immigrants ; 3. Améliorer la représentation et 4. Établir des mécanismes participatifs efficaces de contrôle et d'évaluation de la gestion municipale. - Créer des espaces de participation divers, applicables à tous les domaines des politiques locales, également attentifs aux critères d'économie, d'efficacité et d'efficacité.

Dimension inclusion	Modèles de démocratie	Instruments de sa mise en place dans le cadre local
	▪ Communautaire : organisations et collectifs créés pour défendre l'intérêt commun et veiller au bon fonctionnement des institutions démocratiques, à travers le suivi, la critique et, s'il y a lieu, la dénonciation.	Il ne faut pas perdre de vue que la participation n'est pas une finalité en soi, mais un moyen permettant le développement personnel et social.